

FÉVRIER 2020

DÉCLARATION CGT - PROWEBCE (MEYCLUB)

Dès la seconde séance, la majorité au CSEE Capgemini Infra, constituée autour de la CFDT, a fait un choix politique fort. Ses élu.e.s, par 18 voix pour (et 7 contre dont les élu.e.s CGT), **ont voté la signature d'un contrat avec ProwebCE.** De façon précipitée, **sans devis, sans étude, sans support. Pour la somme rondelette de 310 000 € et pour une durée de 4 ans, sans possibilité de renégociations,** et avec des pénalités financières dissuasives en cas de rupture du contrat avant son terme.

La raison invoquée pour essayer de justifier l'extrême urgence de ce vote : les salarié.e.s attendent. D'accord, mais ont-ils été consultés ? Non. **Sur quoi se base le secrétaire CFDT du CSE lorsqu'il affirme « les prestations de ProwebCE sont globalement satisfaisantes » ? Sur son avis ou son intérêt personnel ?** Des élu.e.s CGT ont demandé en séance un appel d'offre avant la signature d'un contrat aussi important et aussi contraignant, ce qui semblait un minimum. Réponse du secrétaire CFDT du CSE : « il aurait fallu démarrer l'appel d'offres en juin ». Certes, mais qui dirigeait le CE Sogeti ATS-Infra à l'époque ? La CFDT... ProwebCE se présente ainsi : « Votre CE, notre passion. Nous aidons les CE à satisfaire leurs bénéficiaires à travers notre plateforme de communication, gestion et comptabilité intégrant le plus large catalogue d'offres, les subventions et les chèques cadeaux ». Remarquons que, malgré leurs 8000 clients affichés, ils n'ont pas

eu le temps d'actualiser leur site « à la sauce » des ordonnances Macron et changer CE en CSE.

Le temps, car ce n'est pas l'argent qui leur manque. ProwebCE a une filiale d'e-commerce, Meyclub, qui vous propose des billets de cinéma, mais qui vend aussi des cafetières, des lave-linges, des voitures, etc. ProwebCE appartient au groupe Edenred, qui s'autoproclame « leader mondial des solutions de paiements dans le monde du travail ». **Cette multinationale cotée en bourse est présente dans 46 pays, emploie 10 000 salarié.e.s, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,378 milliards d'euros en 2018 (+4,4 % par rapport à l'année précédente), avec un résultat net de 254 millions d'euros (+5,2% par rapport à l'année précédente), dont elle se vante d'en avoir distribué 80 % aux actionnaires sous la forme de dividendes.**

Chacun ses priorités. La priorité de la CFDT et de ses organisations suppléatives au CSE Infra est apparemment de faire gagner encore plus d'argent aux capitalistes. C'est cohérent avec le soutien de la CFDT au projet de loi de Macron sur les retraites dont l'objectif est de porter un grand coup au système collectif actuel de retraites par répartition et de favoriser les multinationales des fonds de pension privés, comme par exemple BlackRock, un actionnaire de Capgemini.

Des alternatives, pourtant il y en a. Par exemple CEZAM, dont les membres fondateurs sont issus

de la CFDT. Ou l'ANCAV-TT, proche de la CGT, une association loi de 1901, qui ne fait pas de profit, qui ne distribue pas de dividende, et qui travaille avec 2500 CSE. Ces associations proposent le même niveau de prestations pour la gestion d'un site internet : ticket cinéma, concerts, loisirs et voyages... Bon, il n'y a pas possibilité d'acheter un lave-linge ou une voiture, mais cela n'est pas choquant lorsqu'il s'agit d'activités sociales et culturelles. De plus, ces associations sont bien moins chères que Meyclub. Et elles restent très fortement impliquées dans le maillage territorial pour organiser divers événements : organisation de festivals, voyages solidaires contrairement à Meyclub.

La lente et difficile construction des Activités Sociales et Culturelles, nées après la seconde guerre mondiale, est mise à mal par ce choix. Vouloir uniquement pallier le manque de revalorisation salariale du patronat par des subventions dématérialisées ne fait pas avancer l'Histoire. Cela favorise un retour aux vieilles oeuvres sociales, considérées par les patrons comme leurs bonnes oeuvres. Un vrai danger pour les Activités Sociales et Culturelles.

Un vote lors d'une réunion d'instance peut être invalidé à la réunion suivante de l'instance. **Il n'est pas trop tard pour que le CSE Infra prenne enfin une décision qui aille dans le sens des intérêts des salarié.e.s, pour la solidarité, contre le diktat du fric et du profit...**

Le CSE démarre mal !

La CGT a lu une seconde déclaration. Pour résumer, « Le CSE démarre mal ». Nous avons relevé tous les incidents survenus depuis le début du CSE. Nous en sommes à la 3e réunion et l'énoncé des problèmes prend 4 pages... Vous pouvez en prendre connaissance sur notre site web <https://cgt-capgemini.fr/>

49-3

D'ailleurs, le président trouve que les débats et les votes en CSE, ça prend bien trop de temps. Un élu ayant fait un parallèle douteux avec les débats en cours à l'assemblée nationale sur les retraites, le président a regretté de ne pas pouvoir faire « un 49.3 ». Une illustration du « dialogue social » tant vanté par la direction.

La santé des salarié.e.s attendra

Le secrétaire CFDT du CSE, conjointement avec la direction, a écarté de l'ordre du jour le point sur le PCA (Plan de Continuité d'Activité) demandé par la CGT. Pour nous, c'est un sujet très important. Cela fait longtemps que le PCA n'a pas été présenté et débattu dans les institutions représentatives du personnel (IRP), alors que l'entreprise a connu des changements significatifs réorganisation des périmètres, regroupement de sites, généralisation du flex-office, etc. De plus avec la menace de pandémie du Covid-19...

Surprise, après la pause de midi, la CFDT fait une déclaration sur le Covid-19. Mais pour la CFDT, il n'y a pas urgence. On en reparlera à la première réunion de la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) prévue en... mai. Le Coronavirus n'a qu'à bien se tenir jusque là !

« Ne pas créer la peur » !

Il y a quand même eu un début de débat sur le Covid-19. Les élu.e.s CGT posent comme points à aborder, le PCA, le télétravail, plus des mesures exceptionnelles à préparer et à prendre pour y faire face. Mais la direction ne veut pas en entendre parler : « Il ne faut pas créer la peur », nous dit-elle. Et elle a tout prévu : elle a interdit aux salarié.e.s de Capgemini de se rendre en Chine. Tout le monde sait que le problème est confiné aux frontières de la Chine.

Pulse ou Peakon(-bière)

Vous n'avez jamais de retour chiffrés sur les enquêtes de (auto-)satisfaction de la direction ? C'est normal, tout cela passe par l'intelligence artificielle. Ce n'est apparemment pas tout à fait au point. Et puis, cela ne donne peut-être pas les résultats escomptés. En attendant, la direction conseille aux salarié.e.s de s'adresser en cas de problème à leur manager ou à leur RH. La seule solution fiable: **contactez vos élu.e.s CGT.**

Eviction conjointe

La direction et le secrétaire ont conjointement évincé de l'ordre du jour de multiples points remontés par la CGT. Ces points importants, traitant de l'organisation du travail pour la plupart, de la santé des salarié.e.s n'ont pas eu droit au débat qu'ils méritent. Conséquence, pour la 1ère fois, le CSE a épuisé l'ordre du jour : c'est simple, pour finir dans les temps, il suffit de supprimer des points qui sont remontés par les salarié.e.s !!! Pour pouvoir traiter tous ces points supprimés, la CGT avait demandé un CSE supplémentaire. Refus de la CFDT : ils n'ont pas le temps, ils ont un agenda trop chargé sur les quinze prochains jours. Et puis ça va pas faire plaisir à la direction...

Vote provisoire de règles provisoires

La CFDT et ses alliés ont absolument tenu à faire voter à ce CSE les règles de subventions pour les activités sociales et culturelles (ASC). De l'aveu même de la CFDT, ces documents sont tout sauf définitifs, ils vont être modifiés par la prochaine réunion de la commission ASC, à laquelle ne participent que la CFDT et ses alliés. Pourquoi faire voter des règles provisoires dont on sait qu'elles seront modifiées et dont il faudra donc débattre à nouveau et voter à nouveau au prochain CSE de mars? En plus, il y a pas le feu, l'ouverture du site du CSE n'est pas prévu parait-il avant fin mars. Après ça, qu'on ne vienne pas nous reprocher de faire perdre du temps au CSE en demandant trop de points à l'ordre du jour ou en lisant de trop longues déclarations...

Argent ou Travail ?

Les affaires marchent bien sur Infra. Notre président en est très fier. Le business, c'est son dada ! Mais la plupart des contrats signés, ou en passe de l'être, avec des clients, sont « offshorisés » en Inde, en Pologne. D'ailleurs, le nombre de salariés sur Infra a baissé en janvier 2020 par rapport à décembre 2019. L'important pour la direction, c'est le pognon. De ce point de vue, c'est bon, l'objectif en terme de chiffre d'affaires a été atteint en janvier.

Chanel

Ah enfin un point de l'ordre du jour demandé par la CGT et qui n'a pas été sucré ! Episode 1, au CSE du 28 janvier, la direction expliquait que la délocalisation du « run » en Inde était en cours, alors que cela avait été réalisé il y a plusieurs mois, uniquement pour faire encore plus de profits. Et la direction avait alors affirmé qu'il n'y avait pas d'autre « offshorisation » en vue. Episode 2, un élu CGT explique à ce CSE que la délocalisation du « build » est presque terminée. Mais la direction ne sait pas, elle va se renseigner. Episode 3 : au prochain CSE en mars. Le « teasing » du président sur la stratégie de l'entreprise devrait répondre à toutes nos questions, c'est sûr...

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI



facebook.com/CGTCAPGEMINI



@CGT_Capgemini



linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini



@cgtcapgemini



cgt-capgemini.fr / contact@cgt-capgemini.fr

**NOTRE RETRAITE,
ELLE EST A NOUS
CGT-CAPGEMINI.FR**